

*Modification constitutionnelle de 1987*

Toutefois, j'ai été content qu'on m'appelle aux environs de 10 h 30 ce matin pour m'informer que le gouvernement avait décidé de modifier l'ordre du jour, ce qui nous donnait trois quarts d'heure pour essayer de prendre les dispositions qui s'imposaient. C'était un peu juste, mais je suis reconnaissant de l'avis. J'ai vérifié auprès du leader parlementaire adjoint du gouvernement, qui m'a fait savoir que le gouvernement avait bel et bien un intervenant pour commencer, soit le député de Western Arctic (M. Nickerson). De cette façon, nous allons pouvoir aller de l'avant, et nos orateurs seront alors déjà en place.

La situation évolue vite, mais je tiens à remercier le leader parlementaire adjoint de m'avoir téléphoné pour m'informer d'un changement de dernière minute.

**M. Lewis:** Monsieur le Président, je comprends les observations de mon collègue, le whip de l'opposition officielle (M. Gauthier). Je comprends aussi ses problèmes. Mais, comme l'a signalé mon collègue, le leader parlementaire des néo-démocrates, la situation est fluide ces jours-ci. La Chambre a débattu de front ou presque le projet de loi C-55 et l'Accord du lac Meech. En fait, il a été officieusement question d'envisager de siéger ce soir afin d'entendre des orateurs supplémentaires.

● (1120)

J'ajoute que le gouvernement a accepté un type d'alternance qui a permis au plus grand nombre possible de députés de l'opposition de prendre la parole, soit à peu près autant que les ministériels, bien que les proportions des divers partis aient pu justifier une autre formule.

Nous avons essayé de collaborer. Je comprends fort bien que cette modification de dernière minute ait perturbé le programme de tout le monde, mais nous sommes prêts à inviter le député de Western Arctic (M. Nickerson) à faire son discours.

**M. le Président:** Il ne serait peut-être pas inutile de donner à ceux qui suivent nos délibérations un mot d'explication sur l'intervention d'ailleurs fort pertinente du député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier).

Les journalistes signalent parfois, les députés ne sont pas sans le savoir, que, dans le cours ordinaire de nos travaux, tous ne sont pas toujours à leur place à la Chambre des communes, ce qui s'explique fort bien. Les députés ne peuvent passer tout leur temps à la Chambre pour suivre les débats. Ils ont d'innombrables obligations. Ils doivent notamment s'occuper de leurs électeurs et participer aux travaux de près d'une quarantaine de comités qui peuvent siéger à tout moment pour s'acquitter des tâches que la Chambre leur a confiées.

Les observations du député d'Ottawa—Vanier sont donc tout à fait pertinentes. Je remercie également le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) de son intervention. En un sens, il a confirmé les propos tenus plus tôt par son collègue. Je sais qu'ils ont tous deux fait des efforts pour s'adapter au changement de programme.

Néanmoins, il importe grandement que le public sache qu'une bonne partie du travail se fait à l'extérieur de la Chambre. Il n'est pas toujours facile de modifier brusquement les engagements pris par les députés pour qu'ils puissent venir à la Chambre.

Le ministre d'État (M. Lewis) a reconnu ce fait au nom du gouvernement, mais, je le répète, il faut que le public comprenne que le gouvernement a le droit de fixer l'ordre des travaux comme il l'a fait cette fois-ci. Le ministre d'État a dit qu'il aurait souhaité pouvoir donner un préavis plus long. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a pris ses décisions, et c'est toujours ainsi que les gouvernements ont dirigé les travaux de la Chambre.

Il est de la plus haute importance que le grand public comprenne qu'une bonne partie du travail se fait à l'extérieur de la Chambre. C'est pourquoi toute modification du programme cause des ennuis tant aux députés de l'opposition qu'à ceux du parti ministériel, car tous doivent changer leur horaire, leur programme de travail. Il faut qu'on en prenne bonne note et, si je puis me permettre, il faut qu'on le rappelle de temps à autre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, il pourrait être intéressant de remarquer que j'ai été tout aussi pris au dépourvu que les députés de l'opposition.

**M. le Président:** Au dépourvu peut-être, mais pas par surprise.

**M. Nickerson:** Lorsque les premiers ministres se sont réunis au lac Meech le 30 avril, puis dans l'édifice Langevin le 3 juin, ils avaient devant eux la glorieuse possibilité d'unifier le Canada, la possibilité de faire adhérer à la Constitution ceux qui ne l'avaient pas encore fait. Mais c'est une occasion qu'ils ont loupée.

Ils ont pu amener la province de Québec à signer. Je pense que personne ne comprend mieux et n'appuie davantage les aspirations des Québécois que les gens du Nord, car eux aussi étaient à l'écart. Toutefois, les premiers ministres ont reçu le Québec, mais ont oublié les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Pourtant, il y a là quelque 75 000 personnes qui aimeraient bien devenir des Canadiens à part entière, mais parce qu'elles vivent au Nord du 60<sup>e</sup> parallèle elles ne le peuvent pas. Était-il nécessaire non seulement de porter atteinte à ces 75 000 Canadiens, mais de les insulter en plus? Les premiers ministres ont dit que la Confédération était maintenant complète, alors que 75 000 personnes n'y adhéraient toujours pas. Dans le Nord, on se souviendra du lac Meech comme de l'un des événements les plus honteux de l'histoire canadienne, un événement qui excluait les territoires, un événement où ils n'ont rien eu à dire. Les représentants des Canadiens du sud se sont réunis dans leur petit club et ont décidé d'exclure les gens du Nord.